

LEON LECOQ

LEON DU NOM

on ne distinguait

prêtre entra.

messieurs, dit-il

nté qui ne faisait

à la raillerie, que

bien excuser la

de cette fille...

Sairmeuse, Dieu

as si pauvre qu'el-

Martial ne répon-

ante assurance se

si bien démon-

Sairmeuse, ajour-

plication directe,

et des événements

d'être témoin a

sur l'enthousias-

transports d'amour

puencilli Sa Majesté

ent, la vieille gou-

rompait de nou-

chargée de vaissel-

et de bouteilles,

venait un gros

blanc qui portem-

entement trois ou

aller quérir ce re-

du *bon couronné*,

ché à Bibiane tant

est

après le curé et

étaient à table.

et été "court" la

se l'avoua, en vo-

appétit de M. de

son fils.

qu'ils n'avaient

quinze jours, di-

de demain aux dévo-

don n'avait pas

qu'il fut près de

qu'il n'eût rien

veille.

adaine des anciens

airmeuse l'avait

ille présageait,

plus effrayables

qu'il se cour-

ette que pour se

ance; en réa-

ses hôtes, il ap-

étudier toute la

prêtre, bien supé-

un médecin et du

airmeuse ne pa-

cinquante sept

d'avoir.

sa jeunesse, les

gère, les excès

tout genre, n'a-

mer sa constitui-

cul, il tirait va-

et était avec

ses mains, d'un

mais larges, épa-

ornées aux pha-

quets de poils roux,

s de gentilhom-

êtres ont donné

s d'épée des croi-

ois spirituel et

ique et infatig

de ceux préjugs

ant pour les int

plus noble insou

naît àpre, rude,

que son ambiti

étaient en jeu.

ins robuste que

l'n'en était pas

marquable cava

devaient raffo

yeux bleus et

cheveux blonds

à mère.

l'avait l'énergie,

il faut bien le

ruption. Mais il

ne éducation so-

politiques. S'il

réjugs de son

raisonnés. Ce

éut fait dans un

ortement, le fils

le faire froide-

nsi que l'abbé

e rare sagacité,

notes.

ivoire)

ABONNEMENT

Par année.....\$5.00
Pour six mois..... 1.50
Pour quatre mois..... 1.50
Edition Hebdomadaire.....\$1.00

Administration et Rédaction,
624, Rue Sussex.

LE CANADA

"RELIGION ET PATRIE"

ANNONCES

Première insertion, par ligne..... \$0.10
Tous les jours..... 0.05
Trois fois par semaine..... 0.08
Une fois la semaine..... 0.06
Avis de Naissance, Mariage ou Décès. 50
La Société de Publicité,
Propriétaire.

LE CANADA

Ottawa, 25 Mai 1886

LE PETIT POCGET

—Quelle est la plus grosse énormité que M. Rocque a bien pu com-

Il a dit..... Electeurs d'Ottawa, vous n'osez le croire. Nous vous le donnons en dix, en vingt, en cent, en mille.

—Qui vous a demandé d'être candidat conservateur ? dit M. Tassé.

—M. Charles Magee, répondit M. Rocque.

—Quels sont les autres noms ? ajouta M. Tassé.

—Je ne crois pas devoir les donner, dit M. Rocque.

—C'est que vous en êtes incapable et que vous trompez le public en faisant cette assertion, répliqua M. Tassé.

Et M. Rocque de se taire, les électeurs restant fermement convaincus que le Petit Pouchet veut leur faire avaler des couleuvres.

Pour se remettre de son humiliation, M. Rocque entreprend une autre énormité :

—M. Tassé qui se dit si canadien était le candidat des orangistes en 1878.

—Pas possible, riposte M. Tassé.

—Oui, vous l'étiez, dit M. Rocque.

—Cette assertion est tellement absurde, répond M. Tassé, qu'elle ne vaut guère la peine d'être relevée. Cependant je vais y répondre, au cas où il se trouverait une seule personne qui ajoute foi à ce farceur.

Cela est tellement faux que j'ai exigé d'être choisi unanimement par les Canadiens-français, à une assemblée publique, avant que ma candidature fut soumise à la convention conservatrice. J'ai été choisi unanimement et par mes compatriotes à cette assemblée et par la convention. Ce qui est vrai, c'est que dans mes deux luttes j'ai eu l'honneur d'être élu par une grande majorité des électeurs français et anglais, catholiques et protestants.

M. Rocque est sans doute jaloux de ce succès, lui qui n'a jamais pu avoir la candidature libérale à Ottawa, où il est trop connu, lui qui a été battu dans Russell par plus de 700 voix.....

Et les électeurs de rire et d'applaudir. Et M. Rocque d'ajuster son lognon pour mieux cacher son malaise.

LES HABLEURS DE CLARENCE

Nous disons ailleurs que M. Rocque s'est vanté d'avoir refusé la candidature que lui offraient les conservateurs en 1878. Le seul nom qu'il ait voulu citer est celui de M. Charles Magee. Or, voici une lettre de ce monsieur, dans laquelle il déclare que l'assertion de M. Rocque est un mensonge absolu, an absolute falsehood.

Ottawa, May 25th 1886

To the Editor of Le Canada: In a report of the proceedings at a political meeting held in the County of Russell, published in the Ottawa Citizen this morning, I notice that Mr. O. A. Rocque stated that "Mr. Charles Magee and others had offered him (Rocque) the Conservative nomination for the City of Ottawa in 1878."

So far as the above statement refers to me, I have no hesitation

in declaring it to be an absolute falsehood. Yours, etc., CHARLES MAGEE.

Voilà pour la véracité de M. Rocque. On voit ce que peuvent valoir ses sottises vantardises, auxquelles la personne ne croira, du reste, à Ottawa.

Passons maintenant à M. Goyette. Nous disons ailleurs que l'homme qui dénonce aujourd'hui le gouvernement sollicitait il y a quelques semaines à peine d'en devenir le défenseur, puisqu'il nous implorait de lui confier la rédaction du Canada. Voici la lettre même :

Hull, 18 février 1886. Cher Monsieur,

Je n'ai appris qu'hier le départ de M. Louis Lussier, rédacteur du Canada. J'aurais désiré vous écrire plus tôt et solliciter votre bienveillant concours pour le remplacer au fauteuil éditorial, mais je n'osais croire la rumeur qui circulait relativement à ce qui est devenu un fait accompli hier seulement.

J'adresse ce soir même au comité de régie dont vous êtes le président, une application pour ce poste, vu que je suis informé par le vice-président qu'en toute probabilité vous aurez réunion du comité samedi.

Inutile de vous dire que l'intérêt que je porterai au journal et la somme de travail que je dépenserai à son maintien et à son succès ne restoront pas au-dessous de la confiance que vous reposeriez en moi si vous daigniez me prêter votre influence auprès de vos collègues pour m'assurer le poste important de rédacteur du Canada.

—Espérant que le tout sera favorablement accueilli, j'ai l'honneur d'être votre tout dévoué, HENRY A. GOYETTE.

Nous aurions pu hésiter à publier cette lettre, s'il n'était pas de l'intérêt public que les électeurs sachent ce que peuvent valoir quelques-uns des hâbleurs qui dénoncent aujourd'hui nos hommes publics les plus éminents comme des traîtres à leur race. Quand ces mêmes hâbleurs seraient par trop fiers de pouvoir être les humbles serviteurs de ces prétendus traîtres !

Comté de Russell

ASSEMBLEE PUBLIQUE A CLARENCE

L'AFFAIRE RIEL

Non contents de faire de l'agitation, d'exploiter l'affaire Riel sous toutes les formes, de blaguer les électeurs de la province de Québec, voilà maintenant que les libéraux transportent leurs opérations dans la province d'Ontario. Nous les attendons de pied ferme, nous leurs promettons une chaude réception.

Au dernier recensement, il y avait plus de 100,000 Canadiens-français dans cette province, et le résultat des élections démontre que la grande masse est franchement conservatrice. Cette population est représentée par deux députés français et aux Communes et à la législature d'Ontario, dont un a du sang mêlé, M. Solomon White, député d'Essex. Tous les quatre sont conservateurs.

Cette union des Canadiens français déplaît aux libéraux. Aussi ont-ils entrepris de la détruire par tous les moyens possibles. Les libéraux réussissent-ils dans cette croisade anti-nationales ? Il est permis d'en douter. Les Canadiens français d'Ottawa sont plus unis que jamais, et ceux de l'extrême ouest ne sont pas hommes à se laisser leurrer facilement.

A l'heure actuelle, le grand effort est dirigé contre M. Robillard, député de Russell, à la chambre locale. Voilà même trois assemblées que

les libéraux convoquent contre lui. A l'une d'elles, figurait l'honorable François Langelier. — L'homme même qui n'a pas le courage d'aller discuter l'affaire Riel dans son comté, Mégantic, parce qu'il y a là beaucoup d'orangistes qui ont voté pour lui.

Cette campagne a pour meneur principal M. O. A. Rocque, ex-échevin d'Ottawa, ancien candidat à Russell où il fut battu par 700 voix, et aspirant à la place de shérif de l'Original. Ce petit personnage veut se préparer un fromage quelconque en divisant les Canadiens. Un patriote gonflé de l'appât d'un chercheur de place. Il pourrait être dangereux, car il est remuant, s'il inspirait plus de confiance, s'il était moins connu.

Les deux premières assemblées ont été tenues à Saint-Joseph où M. Robillard a soutenu seul la lutte avec un courage et une habileté incontestable. La troisième se tenait, dimanche dernier, à Clarence, où il y a un groupe français composé de plusieurs centaines de familles. Cette fois, M. Robillard était accompagné de MM. Tassé et Daoust, M. P. Ne pouvant trouver mieux, M. Rocque était flanqué de M. Goyette, avocat de Hull, et de Cor. Neville, épiciier, claqueur bien connu dans la capitale. Ce dernier s'est multiplié pour bien remplir son rôle, mais il a dû trouver que l'accompagnement local faisait défaut.

Au prône, M. l'abbé Caron, le digne curé de la paroisse, recommanda l'ordre et le calme, disant que la paroisse s'était toujours fait remarquer par son intelligence, sa bonne entente, son respect de la liberté de discussion. Ce compliment est bien mérité, car sauf une couple d'interruptions déplacées, l'assemblée a été aussi paisible et joyeuse qu'on pouvait le désirer. Le peuple s'honore en se conduisant de cette façon.

L'assemblée devait d'abord avoir lieu près du presbytère, le curé ayant consenti à laisser parler les orateurs de sa galerie. M. l'abbé Caron dit qu'avant de céder la parole aux politiciens, il désirait attirer l'attention des électeurs sur un projet relativement considérable, qui est en ce moment à l'étude, celui d'établir une école modèle ou high school. Ce projet est de la plus haute importance pour Clarence, pour tout le comté, pour tous les Canadiens-français de l'Est d'Ontario. Il ajoute qu'il en avait conféré avec M. Tassé et que ce dernier recommandait fortement le projet. Il termina en invitant les orateurs du jour d'y consacrer un peu de leur attention. Comme le soleil dardait avec trop d'intensité à cet endroit, l'auditoire émigra un peu plus loin et alla prendre place à l'ombre du bosquet qui entoure la maison d'école.

Les libéraux ayant convoqué l'assemblée, il fut résolu qu'ils auraient une réplique d'un quart d'heure, chaque parti devant prendre une heure et demie. M. Beaune présidait l'assemblée. Il a agi impartiallement.

M. Rocque parla d'abord et entonna toute l'antienne rielliste. On aurait pu croire qu'il avait appris par cœur quelques articles de la Patrie ou de l'Étendard. Tous les conservateurs qui appuient le gouvernement ne sont que des pendards, des traîtres, des apostats, des scélérats, des esclaves, des vendus aux orangistes, etc. Une kyrie-elle à faire dresser les cheveux ! M. Rocque ne voit en tout et partout que des orangistes. Ce sont eux qui conduisent tout le pays. Quelle blague ! M. Rocque est assez intelligent

pour ne pas croire un mot de tout cela. Mais c'est avant tout un populacier, un démagogue. Pour montrer toute l'audace dont il est capable, il alla jusqu'à affirmer qu'il avait refusé en 1878 la candidature de des conservateurs d'Ottawa lui avaient offerte, et en second lieu que M. Tassé avait été choisi comme candidat par les orangistes. Nous faisons justice ailleurs de ces mensonges éhontés. Evidemment, et aspirant à la place de shérif de l'Original. Ce petit personnage veut se préparer un fromage quelconque en divisant les Canadiens. Un patriote gonflé de l'appât d'un chercheur de place. Il pourrait être dangereux, car il est remuant, s'il inspirait plus de confiance, s'il était moins connu.

M. Robillard répliqua et n'eut pas de peine à démolir le réquisitoire que l'on venait d'entendre. On a répandu partout dans le comté la nouvelle qu'il avait insulté les Canadiens-français dans son discours de Toronto. C'est une calomnie. M. Robillard n'a fait que dénoncer les démagogues qui sèment la graine révolutionnaire. Il n'est pas allé aussi loin que la plupart de nos évêques en parlant de ces agitateurs. Il a dénoncé en second lieu les libéraux qui, se moquant de Riel comme de l'an quarante, exploitent son exécution pour des fins de parti. Cela est tellement vrai qu'à Toronto, le gouvernement Mowat, a refusé d'intervenir dans l'affaire Riel et de blâmer le gouvernement fédéral, de peur de froisser les protestants, tandis que M. Mercier et ses amis jettent feu et flammes à Québec et blâment les autorités locales de n'être pas intervenus dans cette question. Toujours deux poids et deux mesures !

M. Goyette suivit. Il est avocat. Avant cela il avait fait l'expédition du Nil. Avant cela il faisait de la politique, tournant son capot aussi souvent que possible. — Il se dit hautement conservateur mais rielliste. C'est un rôle qu'il joue. M. Goyette a parlé de la liberté comme d'une chose sublime, de Riel comme d'un martyr et d'un héros, d'un représentant de notre race. Cela jurait avec le discours de M. Rocque qui, lui, avait sué à grosses gouttes pour faire passer Riel pour fou, prétendant que le gouvernement avait pendu un fou. Entendez-vous, messieurs les farceurs !

M. Tassé dit qu'il était bien surpris d'avoir à rompre une lance avec M. Goyette. Il y a à peine quelques semaines, ce dernier lui a écrit pour lui demander la place de rédacteur du Canada. Or, ce journal, M. Goyette le sait et le savait alors, n'est pas rielliste. C'est un journal dévoué aux intérêts français et catholiques, mais pas révolutionnaire. Donc ce monsieur était prêt à brûler ce qu'il adore aujourd'hui. M. Tassé mit M. Goyette au défi de nier son assertion, ce qu'il ne put faire. On comprend l'effet de cette déclaration sur l'assemblée qui ne tarda pas à comprendre qu'on lui avait envoyé des farceurs pour nous combattre. Ce pauvre M. Goyette était rouge de honte, et faisait peine à voir.

M. Tassé traita ensuite la question Riel sous ses aspects divers, répondant à chacune des assertions de MM. Rocque et Goyette, preuves en mains. Il dit que Riel ne représentait pas plus nos aspirations religieuses que Chiniquy lui-même. Comme lui il fut apostat, comme lui il fit apostasier ses compatriotes. Il eut le bonheur de reconnaître ses erreurs à la dernière heure, tant mieux pour lui. C'est faire injure aux Canadiens-français que de citer cet homme comme leur prototype, leur modèle. M. Goyette avait voulu le comparer aux héros de 1837-38. M. Tassé montra que Riel ne pouvait aucunement leur

être comparé, qu'eux n'avaient pas apostasié, qu'eux n'avaient pas voulu se vendre aux autorités anglaises pour \$37,500 ou \$10,000, qu'ils avaient des griefs sérieux dont ils demandaient en vain le redressement depuis des années, tandis que Riel avait l'assurance que le gouvernement allait faire droit aux demandes de ses gens lorsqu'il aurait l'étendard de la révolte. On a cité O'Connell ; eh bien, le grand patriote irlandais aurait b'âmé l'effusion du sang au Nord-Ouest plus que je ne le fais moi-même, puisqu'il a condamné en termes énergiques, même la prise d'armes de 1837. On voudrait représenter comme un ami des Canadiens, un homme qui a soulé les sauvages contre nous, qui est la cause du martyre des Pères Fafard et Marchand, de la mort de plus de 200 personnes, qui a occasionné une dépense d'au moins \$6,000,000 au Canada, qui a jeté des ferments de haines entre toutes les races du pays, qui a fait nous mener à la ruine, à l'abîme : quelle aberration ! quelle proposition des plus nobles sentiments ! Qu'on essaie de faire passer Riel pour un halluciné, pour un fou, cela s'explique. Mais à d'autres l'aurole du patriote et du héros.

Mais qu'on ne vienne pas nous insulter en nous citant cet homme, ce mauvais génie, comme le représentant de notre race.

Quoique l'on dise des griefs des Métis, il est une chose certaine : on n'a pu encore citer un cas où un d'entre eux ait été privé, dépossédé d'un seul pouce de terre qui lui appartenait. M. Tassé prouva que, s'ils avaient à se plaindre de lenteurs dans la reconnaissance de leurs droits, les conservateurs s'étaient montrés autrement les amis des Métis que les libéraux qui, eux, avaient refusé de leur reconnaître d'autres droits que ceux des blancs qui vont s'établir au Nord-Ouest. Voir la fameuse lettre de M. Mills en 1878. Si la langue française est devenue officielle en 1877 pour les territoires du Nord-Ouest, c'est malgré le gouvernement Mackenzie qui aurait préféré un dialecte sauvage, le Cris, à la langue française. Nous devons cet acte de justice au Sénat. Sous le régime conservateur, il y avait une demi-douzaine de représentants français dans le Conseil du Nord-Ouest, tandis qu'il n'y en avait qu'un seul, Pascal Bréland, sous le régime Mackenzie.

On se plaint du tribunal qui a jugé Riel. Or, ce tribunal a été constitué par les libéraux. Ce sont eux qui ont diminué le nombre des jurés de huit à six. Ce sont eux qui ont nommé le juge Richardson qui a prononcé la sentence contre Riel, tout comme ils avaient nommé le juge Wood qui a fait condamner Lépine. M. Blake qu'on représente comme l'ami de Riel, l'aurait fait pendre, il y a quinze ans, s'il avait pu l'arrêter après avoir offert \$5,000 pour sa capture. Ce sont les libéraux qui ont banni Riel et Lépine pendant cinq ans. Ce sont eux qui ont déclaré Riel *out law*. Riel lui-même a écrit que pendant quinze ans Blake et Mackenzie se sont servis de son nom comme d'une cloche d'alarme. Peut-on nier ? M. Blake prétend que Riel était fou. Or, le chef libéral a démolé lui-même tout son plaidoyer en citant une lettre d'un juré qui dit que le jury a été unanime à trouver Riel sain d'esprit. Quelle sincérité !

S'il est vrai que les orangistes ont demandé la tête de Riel, un plus grand nombre de journaux grits ont réclamé son sang. M. Tassé cite le *Globe*, le *Free Press* d'Ottawa, le

*Free Press* de Winnipeg, le *London Advertiser*, le *Galt Reformer*.

On a tort de vouloir faire la guerre à M. Robillard sur la question Riel. C'est une question étrangère aux chambres locales. Telle a été la prétention de M. Mowat, de M. Fraser, et de tous les grits d'Ontario. M. Robillard a réussi à obtenir la confiance d'un comté dont la majorité parle anglais. On devrait se rallier autour de lui au lieu de l'affaiblir. M. Robillard est un patriote. Il a fait le premier discours français qui ait été prononcé dans l'enceinte législative de Toronto. A cette occasion, le *Globe* même lui a décerné des compliments, disant qu'il était une acquisition précieuse pour la Chambre. Jusqua'au *News* qui reconnaît son mérite. Par qui va-t-on le remplacer ? Est-ce par M. Rocque, qui n'a pas même la confiance de ses compatriotes ?

On prétend que sir John Macdonald est l'ennemi des catholiques. Est-ce parce qu'il a voté pour le bill des écoles séparées tandis que Mackenzie et Mowat votèrent contre ? Est-ce parce qu'il a six ministres catholiques dans son cabinet, que le président du Sénat est un catholique, que le député Orateur des Communes est catholique ? Est-ce parce qu'il a nommé plusieurs des catholiques qui occupent des positions importantes sous le gouvernement fédéral. Est-ce parce qu'il a nommé le premier Acadien qui ait siégé au Sénat ? Pourquoi nous jeterions-nous entre les bras de M. Mowat, qui, lui, refuse systématiquement de donner aucune part du patronage provincial aux Canadiens-français !

M. Rocque eut un quart d'heure de réplique. En terminant, il dit qu'il aurait bien voulu parler de la récompense de \$5000 promise par M. Blake, en 1872, à ceux qui mettraient la main sur les meurtriers de Thomas Scott, mais que le temps lui faisait défaut.

M. Tassé s'avance sur l'estrade et dit : — Eh bien, accordons dix minutes à M. Rocque pour qu'il puisse nous donner ses explications, dix minutes me suffiront ensuite pour montrer le revers de la médaille. C'est une question très importante, régions-la. Cette proposition reçoit l'assentiment de toute l'assemblée.

Seulement, M. Rocque incapable évidemment de justifier son chef, parle de toute autre chose, notamment de Jackson qui a été élargi, dit-il, parce qu'il est Anglais.

M. Tassé reprend la parole. Il cite la proclamation offrant les \$5000, le discours de Blake en 1871 contre Riel, sa fameuse lettre où il offrait de souscrire de ses propres deniers pour avancer les fonds à ceux qui voudraient se mettre à la poursuite de Riel. La preuve est complète.

Quant à Jackson, il est devenu fou pendant qu'il était secrétaire de Riel, à tel point qu'on a dû alors le mettre en lieu sûr. Ce fait a été établi par son frère Jackson, pharmacien de Prince Albert, lors du procès de Riel. Jackson n'a pas eu de procès parce que tout le monde s'accordait à admettre qu'il était fou. Il ne s'est pas sauvé ensuite de la prison, mais d'un asile d'aliénés dont le directeur est un grit. Donc, il n'y a pas eu de partialité à cause de la nationalité de Jackson.

Que restait-il de l'argumentation bolleuse de M. Rocque ?

M. Tassé termine en recommandant le *high school* dont a parlé le curé de la paroisse. L'organisation scolaire est très défectueuse dans (Suite à la quatrième page.)